

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).
Date d'émission ://02/23/2021

Version : 1.0

Section1: IDENTIFICATION

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : 05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

1.2. Usage prévu du produit

Réservé à l'utilisation professionnelle.

1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

SYSMEX AMERICA, Inc.

577 Aptakistic Road

Lincolnshire, IL 60069 É.-U.

Téléphone :847-996-4500

1-800-3SYSMEX (1-800379---7639)

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro en cas : ChemTel LLC

d'urgence (800)255-3924 (Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 International :

Section2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-É.-U./CA

Canc.. 2 H351

Texte complet des catégories de dangers et des mentions de danger : voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH-É.-U./CA

Pictogrammes de danger (SGH-É.-U./CA) :



SGH08

Mention d'avertissement (SGH-É.-U./CA) : Attention

Mentions de danger (SGH-É.-U./CA) : H351 Susceptible de provoquer le cancer..

Conseils de prudence (SGH-É.-U./CA) : P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation..

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité..

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes protectrices..

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin..

P405 Garder sous clef..

P501 Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3...Autres dangers

L'exposition peut aggraver l'état des personnes souffrant déjà d'affections oculaires, cutanées ou respiratoires..

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-É.-U./CA)

Aucune donnée disponible

Section3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Synonymes	Identificateur du produit	% *	Classification des composants selon le SGH
27Acide 3 Naphtalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique	Bleu ciel Amanil R / bleu amidine 4B / Bleu azidine 3B / Bleu bénin 3B / Bleu de benzamine / Bleu de benzamine 3B / Bleu benzanil 3BN / Bleu benzanil R / Bleu benzo / Bleu benzo 3B / bleu benzo 3BS / Bleu 3B/Bleu EMB/Bleu Brasilazina 3B / C.I. Bleu direct 14 / C.I. Bleu direct 14, sel tétrasodique / bleu central 3B / Bleu chloramine / Bleu chloramine 3B / Bleu chlorazol 3B / Bleu cuir chrome 3B / Bleu Congo / Bleu Congo 3B / Bleu imbibé 3B / Bleu diamine 3B / Diaminebleu / bleu dianil / bleu dianil H3G / Bleu de Diazine 3B / Bleu Diazol 3B / Bleu diphénylène 3B / Bleu direct 14 / Bleu direct 3B / Bleu direct 3BX / Bleu direct M3B / Bleu Directakol 3BL / bleu d'histamiamine 3BX / bleu de naphthylamine / bleu Niagara / bleu Niagara 3B / Bleu orion 3B / bleu de paramine 3B / Bleu pontamine 3BX / Bleu pyrazol 3B / Ditoly sodique disazobis-8-amino-1-naphthol-3,6-disulfonate/ditolyse sodique disazobis-8-amino-1-naphthol-3,6-disulfonate / tétrasodium 3,3'-[(3,3diméthyl[1,1biphényl']-4,4bis(azo) bis(diyl) bis[5-amino-4-hydroxynaphtalène-2,7-disulphonate] / Trianol Direct Blue 3B / bleu tripan / bleu trypan BPC / bleu trypane / 2,7-Acide naphtalènedisulfonique, 3,3'-[(3,3diméthyl[1,1biphényl']-4,4bis(azo) bis(diyl) bis[5-amino-4-hydroxy]-, sel tétrasodique / tétrasodique 3,3'-[(3,3diméthyl-4,4biphénylène '(azo)]bis[5-amino-4-hydroxy-2,7-naphtalènedisulfonate] / 2,7-Acide naphtalènedisulfonique, 3,3'-[(3,3diméthyl[1,1biphényl']-4,4diyle)bis(2,1-diazenediyl)]bis[5-amino-4-hydroxy-, sel de sodium (1:4) / C.I. 23850 / Bleu Trypan / 2,7-Acide naphtalènedisulfonique, 3,3'-[(3,3diméthyl-	Numéro de CAS.) 72-57-1	1 - 5	Canc.. 2, H351 Peigner. la poussière

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

	4,4biphénylylène '(azo))bis[5-amino-4-hydroxy-, sel tétrasodique / bleu trypan / bleu trypan			
--	--	--	--	--

Texte complet des phrases H : voir la section 16

*Les pourcentages sont indiqués en poids par pourcentage de poids (p/p %) pour les. ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont indiqués en volume par pourcentage de volume (v/v%).

Section4: PREMIERS SOINS

4.1.Description des premiers secours

Généralités : Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne. inconsciente Si vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin (montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

Inhalation : En cas de symptômes : aller dans l'air libre et ventiler la zone. soupçonnée. Obtenir des soins médicaux si la difficulté à respirer persiste.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements. contaminés Recouvrir la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 5 minutes. En cas d'exposition ou de préoccupation : Consulter un médecin..

Contact avec les yeux : Rincer avec prudence avec de l'eau pendant au moins 5 . minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et si elles sont faciles à. faire. Continuer le. rinçage. Consulter un médecin si une irritation se développe ou .persiste.

Ingestion : Se rincer la bouche. NE PAS provoquer de. vomissements Obtenir des soins .médicaux

4.2.Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Généralités : Susceptible de provoquer le cancer.

Inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée..

Contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux..

Ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs..

Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer.

4.3.Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin. si des conseils médicaux sont nécessaires, ayez un contenant ou une étiquette du produit à portée de .main.

Section5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1.Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour circonscrire l'incendie..

Agents extincteurs inappropriés : Aucune connue..

5.2.Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à température élevée..

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales..

5.3.Conseils aux pompiers

Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie : Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence..

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés..

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires..

Produits de combustion dangereux : ComposésS₂ d'azote d'oxyde de carbone (CO, .CO). Composés .de soufre

5.4.Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

Section6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1.Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas pénétrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les .pulvérisations

6.1.1.Pour le personnel non affecté aux urgences

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié..

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire..

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

6.1.2. Pour le personnel affecté aux urgences

Équipement de protection : Fournir à l'équipe de nettoyage la protection appropriée..

Procédures d'urgence : À l'arrivée sur place, le premier répondant doit reconnaître la présence de produits dangereux, se protéger et protéger les autres personnes, sécuriser l'endroit et obtenir l'assistance du personnel formé dès que les conditions le permettent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques..

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues de sécurité ou des matières absorbantes pour éviter la migration et l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau..

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un contenant approprié pour élimination. Communiquer avec les autorités compétentes après un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8, Contrôles de l'exposition/protection individuelle et la section 13, Données sur l'élimination.

Section 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Ne pas pénétrer dans les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard, le vaporisateur, les mains et d'autres zones exposées avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles..

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable..

Conditions d'entreposage : Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit sec et frais. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles. Entreposer sous clé/dans un endroit sûr.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts..

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à l'utilisation professionnelle.

Section 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

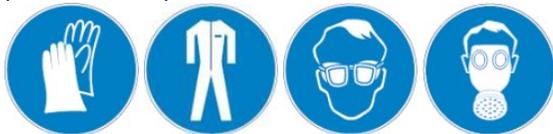
8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'existe pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou encore par l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL) ou les gouvernements provinciaux canadiens..

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Un équipement de lavage des yeux/du corps adéquat doit être disponible à proximité de toute exposition potentielle. Assurez-vous d'avoir une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces clos. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

Équipement de protection individuel : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire.



Matières des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques..

Protection des mains : Porter des gants de protection..

Protection oculaire et du visage : Lunettes protectrices contre les agents chimiques..

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés..

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

Protection des voies respiratoires : En cas de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire approuvé en cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, porter un dispositif de protection respiratoire approuvé.

Autres informations: Pendant l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Non disponible
Odeur	: Non disponible
Seuil olfactif	: Non disponible
pH	: Non disponible
Taux d'évaporation	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: Non disponible
Température d'auto-inflammation	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20°C	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Gravité spécifique	: Non disponible
Solubilité	: Non disponible
Coefficient de partage : N-octanol/eau	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales..

10.2. Stabilité chimique : Stable dans les conditions de manutention et stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira..

10.4. Conditions à éviter : Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matières incompatibles..

10.5. Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts..

10.6. Produits de décomposition dangereux : Produits possibles de la décomposition thermique : Composés d'azote d'oxyde de carbone (CO, CO₂). Composés de soufre

Section 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques – Produit

Toxicité aiguë (orale) : Non classifié

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classifié

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classifié

LD50 et LC50 données : Non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classifié

Lésions/irritation oculaires : Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classifié

Cancérogénicité: Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Non classifié

Toxicité pour la reproduction : Non classifié

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classifié

Danger par aspiration : Non classifié

Symptômes/blessures après l'inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après le contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée..

Symptômes/blessures après le contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux..

Symptômes/blessures après l'ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs..

Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer.

11.2. Informations sur les effets toxicologiques – Composant(s)

LD50 et LC50 données :

27Acide 3 Naphthalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1	
--	--

LD50 Rat par voie orale	6200 mg/kg
-------------------------	------------

27Acide 3 Naphthalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1	
--	--

Groupe CIRC	2B
-------------	----

Liste des substances cancérigènes selon la norme OSHA sur la diffusion des dangers	Figure sur la liste des substances cancérigènes selon la norme OSHA sur la diffusion des dangers..
--	--

Section12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écologie – Généralités : Non classifié.

12.2. Persistance et dégradabilité

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S	
---	--

Persistance et dégradabilité	Non établi..
------------------------------	--------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S	
---	--

Potentiel de bioaccumulation	Non établi..
------------------------------	--------------

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible

12.5. Autres effets nocifs

Autres informations: Éviter le rejet dans l'environnement..

Section13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer les contenus/contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Écologie – Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement..

Section14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition énoncées aux présentes ont été établies conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS ; ces descriptions peuvent varier en fonction de différentes variables qui pourraient avoir été connues ou non au moment de la publication de la FDS..

14.1. En conformité avec le département des Transports (DOT) Non réglementé pour le transport

14.2. En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG) Non réglementé pour le transport

14.3. En conformité avec l'Association du transport aérien international (IATA) Non réglementé pour le transport

14.4. En conformité avec le transport des marchandises dangereuses (TMD) Non réglementé pour le transport

Section15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementation fédérale des États-Unis

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S	
---	--

Classes de dangers, article311/312 de la SARA	Danger pour la santé – Cancérogénicité
---	--

27Acide 3 Naphthalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1	
--	--

05-6002 CyFlow™ BrettCount - Solution S

Fiche de données de sécurité

No. / . 77le lundi 26, 2012 mars ., 58 / statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015).

Figure dans l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Soumis aux exigences de déclaration de l'article 313 de la SARA des États-Unis	
Quantité à déclarer CERCLA	10 lb
Article 313 de la SARA - Déclaration des émissions	0.1 %

15.2. Réglementation d'État aux États-Unis

Proposition de la Californie⁶⁵

 **AVERTISSEMENT** : Ce produit peut vous exposer à l'acide 2,7-Naphtalènesulfonique, 3,3',[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique, connu de l'État de Californie pour causer le cancer..65...

Nom chimique (N° de CAS.)	Cancérogénicité	Toxicité pour le développement	Toxicité pour l'appareil reproducteur féminin	Toxicité pour l'appareil reproducteur masculin
2Acide 7 33naphtalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1	X			

27Acide 3 3naphtalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1

É.-U. – New Jersey – Liste de droit à l'information sur les substances dangereuses
É.-U. – Pennsylvanie – Liste de droit à l'information
É.-U. – Massachusetts – Liste de droit à l'information
É.-U. – Pennsylvanie – Liste de droit à l'information – Substances dangereuses spéciales
É.-U. – Pennsylvanie – Liste de droit à l'information – Liste de dangers pour l'environnement

15.3. Réglementation canadienne

27Acide 3 3naphtalène-diulfonique,[(3,3'-diméthyl[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[5-amino-4hydroxy-, sel tétrasodique (72-57)1

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

Section 16: AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou de la dernière révision : 02/23/2021

Autres informations : Ce document a été préparé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS du Canada et les exigences de la norme Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS2015-17.

Texte complet des phrases du SGH :

Canc.. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Peigner. la poussière	Poussières combustibles
H351	Susceptible de provoquer le cancer

Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement . aux ldfins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

FDS SGH A.N. 2015(Can., É.-U.)